



Réunion du CA de l'AUGC le Mardi 24 Septembre 2019

Fédération Nationale des Travaux Publics, 3 Rue de Berri, 75008 Paris
10h00-16h00

Présents :

CA

Ouali Amiri (Ouali.Amiri@univ-nantes.fr), Alain Sellier (alain.sellier@insa-toulouse.fr), Olivier Ple (olivier.ple@univ-savoie.fr), Sandrine Rosin (sandrine.rosin@univ-lorraine.fr), Catherine Davy (catherine.davy@centralelille.fr), Nadia SAIYOURI (nadia.saiyouri@u-bordeaux.fr), Jacqueline SALIBA (jacqueline.saliba@u-bordeaux.fr), Mariem KACEM (mariem.kacem@enise.fr), Alexandra BOURDOT (alexandra.bourdot@ens-paris-saclay.fr)

Invités

Saïd El Youssefi (moulay-said.el-youssefi@umontpellier.fr), Jean-Sébastien Villefort (jeansebastien.villefort@lecnam.net)

Excusés

CS: Sofiane Amziane (Sofiane.Amziane@polytech.univ-bpclermont.fr), CA: Damien Rangeard (Damien.Rangeard@insa-rennes.fr), Pierre Breul (pierre.breul@univ-bpclermont.fr), Marie Michel (marie.michel@univ-lyon1.fr),

Invités : Jean-francois Dubé (jeanfrancois.dube@umontpellier.fr), ahmed loukili (ahmed.loukili@ec-nantes.fr)

Ordre du jour : 10h00-12h00

1. Demandes de financement (Olivier + Jacqueline + Sandrine)

1. Congrès internationaux - Photomechanics 2020 du 19-22/10/2020 à Nantes par Julien Réthoré : mail, accord de principe – pas de demande financière pour le moment. **En attente**

2. EduBIM 2020 à Anglet par Vincent Lefort : un tarif réduit sera proposé pour les membres de l'AUGC de 50€ au lieu de 90€. Demande de 800€ – **Proposition de versement d'une aide à hauteur de 500€ voté à l'unanimité par le CA**

3. JFMS2020 - Fiabilité des matériaux et des structures qui se dérouleront du 24 au 26 mars 2020. La demande de Mme Aurélie TALON reçue la veille du CA sera examinée lors de la prochaine réunion du CA le 12 décembre 2019. **En attente.**

2. Bilan financier de Saint Etienne et de Nice (Jacqueline Saliba)

Suite à la finalisation des comptes, le déficit des RUGC 2018 de St Etienne s'élève à 4064 euros d'après la précédente réunion du CA. Le Paiement de l'AUGC à l'ENISE de Saint-Etienne est en attente. Le nombre d'inscriptions gratuites est important en comparaison avec les précédentes RUGC, des discussions sont en cours afin de clarifier ce point avant la clôture du budget (partage des dettes).

Le bilan financier prévisionnel des RUGC de Nice met en évidence un bénéfice de l'ordre de 4000 euros. Un bilan final sera fait lors d'une prochaine réunion du CA.

3. RUGC 2020 (Said, Jean-Francois, Ahmed)

Organisation

- Les RUGC de 2020 à Marrakech auront lieu du 27 au 29 mai. La journée de formation doctorale aura lieu le 26 mai. Elles se dérouleront à l'Université de Marrakech disposant d'un amphithéâtre de 600 places et d'une salle polyvalente pour les repas. Les locaux sont mis gracieusement à disposition. Le thème de la conférence proposé est « Le GC face au défi climatique ». L'intervention d'acteurs du domaine (fédérations, grandes écoles d'ingénieur ...) est proposée. Les organisateurs proposent des sujets plus large que le béton et souhaitent des plénières avec des intervenants plus visibles. Une session d'échange dans l'espace méditerranéen est proposée.
- Afin de motiver la présence importante des doctorants locaux, et vu la gratuité des salles mis à disposition par l'université, en retour l'université et les organisateurs demandent un geste envers les doctorants locaux

qui vont participer à l'organisation des rencontres sous la forme d'une inscription réduite. **L'AUGC étudiera ce point prochainement.**

- Le dîner de gala aura lieu à la Cité des sciences de Marrakech. Des bus seront mis à disposition pour s'y rendre. Le tarif de la location de la salle serait de l'ordre de 1500€.
- Concernant les logements, une liste d'hôtels sera proposée, des négociations sont en cours. Saïd Youssoufi, co-organisateur de l'évènement la transmettra **lors de la prochaine réunion du CA en décembre.**
- Sponsors : deux écoles seraient associées aux RUGC. Le CA se charge de demander aux sponsors récurrents tels que 3R et Sols&mesure. A noter que CIMbéton ne sponsorisera pas en 2020 puisque les RUGC ne se dérouleront pas en France. Jacqueline SALIBA et Oliver PLE feront des envois de courrier tel que l'année passée. Une proposition est celle de se rapprocher des compagnies présentes en France et aussi au Maroc tel que Bouygues Maroc ou Lafarge Maroc. **Les sponsorings locaux sont laissés à l'initiative des organisateurs.**

Tarif d'inscription

Le CA vote à l'unanimité les tarifs des inscriptions suivant :

- 280€ en tarif permanents avant fin mars soit 250€ pour l'organisation et 30€ d'adhésion à l'AUGC (si non réglée). **Puis 350€ en inscription tardive après le 30 mars 2020.**
- 115€ pour les doctorants (dont 15€ d'adhésion à l'AUGC). Pour chaque inscription de doctorant, l'AUGC reverse 40€ aux organisateurs. **Les organisateurs peuvent donc compter sur 140€ par étudiant pour l'organisation et le bilan financier.**
- 300€ pour les industriels avant fin mars (puis 400€)
- 150€ pour les accompagnants avant fin mars (puis 250€)
- Les tarifs pour les exposants seront conservés : Expositant Platinum (2500 euros), Expositant Or (2000 euros) et expositant Argent (1500 euros), avec les mêmes conditions qu'en 2019.

Un bon de commande sera envoyé par mail après vérification par Jacqueline Saliba du règlement de la cotisation à l'AUGC. Inclure dans le bilan financier des rencontres les prix (René Houpert, Poster et video, en tout = 2850 Euros).

Calendrier

Un échange par mail aura lieu entre les organisateurs et le CA afin d'affiner le calendrier proposé :

- Fin octobre, ouverture du site scienceconf, (en cours de développement à Nantes)
- Fin décembre, réception des papiers (extend abstract – 4 pages)
- Janvier, retour des reviewers – **voir processus de sélection des papiers**
- Fin février, envoi des décisions pour permettre aux participants d'organiser leur venue (incluant les formalités administratives)
- Fin mars, date limite d'inscription à frais réduit

Comité scientifique

Concernant les reviews des articles, Saïd Youssoufi enverra dans les prochains jours une liste de 12 personnes à inclure au comité scientifique pour l'élaboration d'une liste complète par le CS puis une validation par le CA par mail – **à faire rapidement.**

Une politique doit être clairement établie pour la publication des articles (AJECE, AJC, Géoméca, autres ?). Le mode de sélection des articles doit également être défini avant le processus de review. Ces points seront discutés entre Sofiane Amziane (CS) et Olivier Plé (CA) puis soumis au CA – **voir processus de sélection des papiers validés.**

Remarques:

- Un atelier AUGC-CRIHBB animé par Anne Pantet sera organisé pendant les RUGC 2020,
- Pour les futures RUGC, une check-list avec les bonnes pratiques (délais de review, nombre d'inscription gratuites, tarifs, ...) serait apprécié – **voir lettre de cadrage des RUGC 2020 à l'image de celle de Nice.**
- Une attention particulière sera portée sur la mise en évidence des thématiques et la sélection des articles
- Il faudra passer par la banque pour toutes les transactions en monnaie locale/Euros – **voir avec la trésorière de l'AUGC Jacqueline Saliba.**

4. Site Web (Sandrine Rosin)

Le plan de charge d'AXN déjà bien fourni au regard de notre contrat de maintenance (2h/mois), nous avons repoussé la priorisation des actions à réaliser sur le site web de l'AUGC au CA de décembre prochain. Pour que tout le CA s'exprime sur ce sujet, un état d'avancement des demandes en cours, et une liste des demandes à prioriser remise à jour seront envoyés pour avis. **Ce point sera traité plus en détail au prochain CA.**

5. Questionnaire pour lettre ANR (Catherine Davy)

La mise à jour sera proposée au vote à la prochaine réunion du CA en Décembre. Catherine se charge de rédiger la lettre à partir du modèle de 2017 – **voir lettre jointe.**

6. Cotisations collectives (Alexandra Bourdot)

Les objectifs de la mise en place des cotisations groupées est tout d'abord rappelé, à savoir augmenter le nombre d'adhérents de l'association et améliorer la collecte des cotisations. Puis un tarif de groupe par entité et dégressif en fonction du nombre d'inscrits est proposé. Le calcul est effectué sur la base du nombre total de personnels permanents et non permanents dans chaque entité. En fonction du nombre d'inscrits de l'entité, le prix de la cotisation évolue :

- Pour la première cotisation et les 10 % des effectifs, on conserve le prix d'adhésion actuel de 30€ pour les « permanents et autres » et de 15€ pour les « doctorants ».
- Le tarif est réduit de moitié de 25 à 50%
- Pour plus de 50% d'inscrits, le tarif des cotisations atteint seulement 5 euros par permanent et les cotisations des doctorants sont offertes.

Cette action est lancée pour la fin de l'année 2019. L'information est lancée au travers de la newsletter via une lettre d'information de la nouvelle procédure, un bulletin d'adhésion et un formulaire collectif (fichier excel) – **voir documents joints.**

7. Convention « SSS » AFM (Nadia SAIYOURI)

- Il y aura un renouvellement du Président en 2020 à l'AFM
- La prochaine réunion est prévue le 25 septembre 2019
- La cotisation à l'AFM d'un montant de 50 Euros a bien été réglée
- Une convention entre l'AFM et l'AUGC est en cours de réalisation afin d'autoriser l'AFM à transmettre des informations sur l'AUGC (société sectorielle savante) lors de leurs manifestations. Il n'y a pas eu de retour depuis l'envoi de la lettre à ce sujet – **point à l'ordre du jour du prochain CA.**

14h00-16h00

8. Rencontre président APMBTP – convention – voir lettre jointe

• *Relation APMBTP (rencontre)*

L'APMBTP regroupe les enseignants certifiés et agrégés (secondaire, BTS et IUT en général), dimension de lobbying avec l'IGEN génie civil. A ce jour, l'association peine à mobiliser de nouveaux entrants car les personnels semblent moins spécialisés sur les aspects techniques et plus polyvalents. Ils sont donc moins intégrés à la culture GC.

Le Président de l'APMBTP Jean-Sébastien Villefort, invité à cette réunion du CA, et le président de l'AUGC souhaitent, ensemble, signer une convention entre les deux associations afin de soutenir la formation en génie Civil sur le territoire national en faisant un continuum entre le Bac -3 et le Bac +3. Cette convention donnera de la visibilité aux professeurs de génie civil et aux étudiants.

Ainsi, pour le moment, cette convention portera sur deux points :

1. Un atelier formation commun lors des RUGC (mise en place pour Lille 2021)

L'APMBTP est favorable à prendre en charge l'organisation des journées de formation avec l'AUGC.

Plusieurs problèmes techniques restent à régler, notamment la disponibilité des enseignants (dates de jury de BTS) et les règlements des frais de déplacement et d'inscription. Cette journée pourrait avoir lieu en parallèle des journées doctorales.

2. Une implication commune dans le concours national « Des Génies de la construction »

L'AUGC et l'APMBTP ont été associés au concours intitulé « Génies de la Construction » des 2018. Plusieurs points d'amélioration de l'organisation ont été mis en évidence et devront être discutés avec les organisateurs. Les principales propositions sont : la mise en place d'une organisation indépendante dédiée au comité de pilotage. L'implication des collègues des collèges via l'association ASSETEC. Une présélection des candidats en province dans les campus des métiers et des qualifications. Une finale à Paris. **Prochaine réunion le 15 octobre à Paris.**

9. Relation partenaires (Olivier)

Gilles Pijaudier-Cabot ISTE – Gilles a proposé qu'il y ait en plus du Prix JC une possibilité de publier la thèse en anglais du lauréat du prix René Houpert dans les éditions ISTE. Les frais de traduction et la traduction seront pris en charge par les éditeurs. La même proposition pourrait être faite pour le deuxième prix.

EFB (Journées thématiques) –

• Sandrine Mansoutre (présidente de l'EFB) est venue aux RUGC. Une rencontre avec O. Plé est prévue durant la semaine pour échanger sur les relations AUGC/EFB. Des journées thématiques chercheurs/industriels pourront être organisées avec le soutien de l'AUGC et à l'initiative de collègues travaillant dans nos laboratoires, comme pour les autres journées thématiques – **voir lettre à l'EFB.**

FRB (réunions du COS 17/09 et 08/11) – Permettra un échange sur le génie civil et la biodiversité.

IREX (25/09) – Pour rappel, l'AUGC est membre de droit au Conseil d'Administration de l'IREX. Le déplacement de la réunion initialement prévue le 27/09, induit l'absence d'O.Plé indisponible le 25/09.

Infra4Dfuture (30/09 et 01/10) – Il y a eu une commission miroir européenne qui a souhaité faire appel à l'AUGC. S. Amziane et O.Plé doivent avoir une réunion pour discuter de ce point qui est intéressant vis-à-vis des laboratoires de recherche.

Notre Dame (Pierre) – Appel du Ministère pour la présence de l'AUGC sur cet évènement. Pierre Breul a relayé l'information transmis par Joseph Gril présent lors de la première réunion et qui pensait (avec raison !) que la communauté de l'AUGC devait être tenue au courant et devait s'impliquer. L'objectif est de donner un avis en utilisant nos connaissances GC.

AFGC (7/01) – Il y aura une réunion pour discuter de l'organisation des prochaines rencontres entre l'AUGC et l'AFGC sur la région parisienne en 2023.

10. Questions diverses....

- Il faudra faire apparaitre les montants des primes pour les différents prix sur le site web de l'AUGC

Dates des prochaines réunions :

CA mardi 3 décembre en conférence téléphonique plutôt 13h00 – 15h00

CA + CS de l'AUGC, réunion plénière, le 4 février 2020 au 9 rue de Berri à Paris à la FNTP de 10h00 à 16h00 – salle réservée.